



Le Club de VTT ALTE CIME FREERIDE est destiné aux enfants à partir de 7 ans et aux adultes. Il est ouvert à partir du 1^{er} samedi d'octobre jusqu'au dernier samedi de juin. Tous nos entraînements seront assurés par nos moniteurs diplômés (Brevet d'Etat) et assistés de bénévoles de notre club.

Le Club de VTT ALTE CIME FREERIDE vise à l'autonomie à VTT de l'élève, développée toute l'année via :

- la prise de décision dans son pilotage ;
- le respect, l'entretien et la connaissance de son matériel (ou celui du Club) ;
- l'entraînement sur le plan physique et technique ;
- la création et entretien des modules / pistes du Bike Park de Bavella.

Des stages de pilotage, d'oxygénation, non obligatoires (hors cotisations), seront également organisés pendant certaines périodes de vacances scolaires pour les élèves qui le souhaitent.

Aucune inscription ne sera valable si le dossier n'est pas complet. L'Association rappelle également que le certificat médical ou le formulaire de licence visé par un médecin est obligatoire pour qu'un élève soit autorisé à pratiquer le VTT.

Début des cours saison 2017-2018 : Samedi 07 Octobre 2017

TARIFS :

- ❖ Montant de la cotisation d'adhésion à l'association : **20,00 € par an**
- ❖ Montant des cours :

	Par mois	Par trimestre	Date et heure des cours
Poussins / Pupilles / Benjamins (7 à 12 ans)	35,00 €	105,00 €	Mercredi 13h-16h
A partir de Minimes (13 ans et +)	50,00 €	150,00 €	Samedi 09h-18h

- ❖ Montant des licences FFC 2018 :

	Jeunes * (5-16 ans)	Junior * (17-18 ans)	Pass'Cyclisme * (19 ans et +)	Pass'Loisir
Licence annuelle FFC	50,00 €	86,00 €	68,00 €	45,00 €

* Certificat médical obligatoire

PIECES A FOURNIR LORS DE L'INSCRIPTION

Par adhérent :

- La fiche d'inscription dûment remplie ;
- Le règlement intérieur et l'autorisation photo, dûment **complétés** et **signés** ;
- La fiche de demande de licence FFC dûment **remplie, signée et visée par un médecin ou accompagnée d'un certificat médical**, accompagnée du règlement de la licence choisie, **par chèque à l'ordre de la FFC** ;

Cas n° 01 : Pour les adhérents souhaitant suivre les cours du mercredi ou du samedi :

- Le règlement de la cotisation d'adhésion à l'association (chèque, à l'ordre de l'Association Alte Cime) ;
 - Le règlement des cours pour l'année complète (chèque, à l'ordre de l'Association Alte Cime). Possibilité de règlement en une ou plusieurs fois :
- en 3 fois : trois chèques de 150 €, encaissés aux dates suivantes : 15.10.17 – 15.01.18 et 15.04.18
→ en 9 fois : neuf chèques de 50 € encaissés chaque 15 du mois.

Pour ces adhérents, les remontées en navette sur le Bike Park de Bavella sont offertes toute l'année, dans la mesure des places disponibles.

Cas n°02 : Pour les adhérents « seuls » (sans les cours du mercredi ou samedi) :

- Le règlement de la cotisation d'adhésion à l'association (chèque, à l'ordre de l'Association Alte Cime) .

Ces adhérents bénéficient d'un tarif préférentiel sur les remontées en navette sur le Bike Park de Bavella toute l'année, dans la mesure des places disponibles : 15 € la demi-journée et 30 € la journée (au lieu de 22 € / 40 €) + carte de fidélité donnant droit à une ½ journée offerte au bout de 5 complétées.

Le dossier complet est à adresser à : Club de VTT ALTE CIME - Route de Levie - 20124 ZONZA

Pour tous renseignements complémentaires, contactez-nous au : 06.11.01.63.16 ou par mail à l'adresse : david.giuliani.ac@gmail.com

Pensez à consulter régulièrement la page Facebook de l'association (www.facebook.com/altecime.fr), de précieuses informations y figurent tout au long de l'année.

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Inscription au Club de VTT ALTE CIME pour la saison 2017 - 2018

Cadre réservé à l'Association

Section :

- Poussin (7 à 8 ans)
- Pupille (9 à 10 ans)
- Benjamin (11 à 12 ans)
- Minime (13 à 14 ans)
- Cadet (15 à 16 ans)
- Adultes (+ 16 ans)

Photo de
l'adhérent

ADHÉRENT :

Nom :

Prénom :

Date de naissance : __ / __ / __ Age :

Ecole : Classe :

Adresse :

Code Postal : Ville :

PARENTS OU RESPONSABLE LÉGAL :

Nom et Prénom : Profession :

Téléphone domicile : Téléphone bureau :

Portable Mère : Portable Père :

Mail :

RENSEIGNEMENTS DIVERS :

Groupe sanguin : Si votre enfant est allergique ou souffre d'un problème particulier, veuillez nous le préciser et en discuter avec l'encadrement en début d'année :

.....
.....
.....

2017

2018

Octobre		Novembre		Décembre		Janvier		Février		Mars		Avril		Mai		Juin	
1 D		1 M		1 V		1 L		1 J		1 J		1 D		1 M		1 V	
2 L		2 J		2 S		2 M		2 V		2 V		2 L		2 M		2 M	
3 M		3 V		3 D		3 M		3 S		3 S		3 M		3 J		3 D	
4 M		4 S		4 L		4 J		4 D		4 D		4 M		4 V		4 L	
5 J		5 D		5 M		5 V		5 L		5 L		5 J		5 S		5 M	
6 V		6 L		6 M		6 S		6 M		6 M		6 V		6 D		6 M	
7 S		7 M		7 J		7 M		7 M		7 M		7 S		7 L		7 J	
8 D		8 M		8 V		8 L		8 J		8 J		8 D		8 M		8 V	
9 L		9 J		9 S		9 M		9 V		9 V		9 L		9 M		9 S	
10 M		10 V		10 D		10 M		10 S		10 S		10 M		10 J		10 D	
11 M		11 S		11 L		11 J		11 D		11 D		11 M		11 V		11 L	
12 J		12 D		12 M		12 V		12 L		12 L		12 J		12 S		12 M	
13 V		13 L		13 M		13 S		13 M		13 M		13 V		13 D		13 M	
14 S		14 M		14 J		14 D		14 M		14 M		14 S		14 L		14 J	
15 D		15 M		15 V		15 V		15 J		15 J		15 D		15 M		15 V	
16 L		16 J		16 S		16 M		16 V		16 V		16 L		16 M		16 S	
17 M		17 V		17 D		17 M		17 S		17 S		17 M		17 J		17 D	
18 M		18 S	Enduro Sollacaro / Jeunes	18 L		18 J		18 D		18 D		18 M		18 V		18 L	
19 J		19 D	Enduro Sollacaro / Adultes	19 M		19 V		19 L		19 L		19 J		19 S		19 M	
20 V		20 L		20 M		20 S		20 M		20 M		20 V		20 D		20 M	
21 S		21 M		21 J		21 D		21 M		21 M		21 S		21 L		21 J	
22 D	Enduro de Bavella	22 M		22 V		22 L		22 J		22 J		22 D		22 M		22 V	
23 L		23 J		23 S		23 M		23 V		23 V		23 L		23 M		23 S	
24 M		24 V		24 D		24 M		24 S		24 S		24 M		24 J		24 D	
25 M		25 S		25 L		25 J		25 D		25 D		25 M		25 V		25 L	
26 J		26 D		26 M		26 V		26 L		26 L		26 J		26 S		26 M	
27 V		27 L		27 M		27 S		27 M		27 M		27 V		27 D		27 M	
28 S		28 M		28 J		28 D		28 D		28 M		28 S		28 L		28 J	
29 D		29 M		29 V		29 L		29 J		29 J		29 D		29 M		29 V	
30 L		30 J		30 S		30 M		30 M		30 V		30 L		30 M		30 S	
31 M				31 D		31 M				31 S				31 J			

- Samedi Club
- Vacances scolaires
- Compétitions

Adhérent au Club de VTT ALTE CIME, je m'engage à respecter le règlement qui suit :

ARTICLE 1 - Fonctionnement

L'accompagnateur adulte d'un enfant mineur se rendant à son cours de VTT ou à un point de rendez-vous ne doit le laisser sur place qu'après s'être assuré de la présence du moniteur ou d'un dirigeant de l'Association.

La responsabilité du professeur et des dirigeants de l'association s'achève dès la fin du cours.

*Les lieux des cours seront précisés tout au long de l'année et pourront évoluer dans toute la Corse. Les élèves doivent être prêts sur le lieu du cours **à l'heure précise du début du cours**. Tout retard d'un ou plusieurs élèves entraîne une gêne pour les autres et pour le bon déroulement du cours.*

***Tout élève ne pouvant assister à un cours est tenu de prévenir le moniteur** (par mail ou téléphone). L'assiduité au cours favorise une meilleure progression.*

Tout entretien avec le moniteur se fera entre les cours et de façon brève afin de ne pas retarder le cours suivant.

ARTICLE 2 - Obligations des élèves

Tout licencié est tenu de se conformer au règlement intérieur de l'association, ainsi qu'à la réglementation fédérale (se référer au site internet F.F.C.). Nul ne doit s'y soustraire puisque implicitement accepté lors de l'adhésion. Le règlement intérieur est disponible auprès du secrétariat et consultable sur la page Facebook du Club www.facebook.com/altecime. Le non-respect des deux règlements (tricherie, falsification, contrôle anti-dopage positif, ...) se verra sanctionné par une exclusion temporaire, voire définitive et dans ce cas, sans possibilité de remboursement de la cotisation.

*Le port du **CASQUE et des PROTECTIONS** est obligatoire pour des raisons évidentes de sécurité de même, le code de la route doit être strictement respecté.*

ARTICLE 3 - Droits des licenciés

Le Club de VTT ALTE CIME est affilié à la Fédération Française de Cyclisme via le Comité Corse de Cyclisme. Cette affiliation permet aux licenciés de bénéficier d'une assurance pour la pratique du cyclisme et de participer à toutes les manifestations organisées par les clubs affiliés, au niveau national et régional, en fonction du choix de la licence et de la catégorie. Le club est régi par le règlement de cette même fédération. Les licenciés ou ayant droit bénéficient du droit de vote et de consultation lors des assemblées délibératives.

ARTICLE 4 - Adhésion & Durée

La gestion des inscriptions est du ressort du bureau dirigeant. A charge aux adhérents de fournir toutes les pièces nécessaires demandées lors de l'inscription ou du renouvellement de la licence. Les adhérents doivent s'acquitter de la cotisation club et fédérale afin de se voir délivrer leurs licences. Les licences sont délivrées pour les périodes allant du 1er janvier au 31 décembre de l'année en cours. Toutefois, les licences accordées entre le 1er septembre et le 31 décembre d'une année produisent leurs effets jusqu'au 31 décembre de l'année suivante. L'inscription sous-entend la participation de chaque licencié à la vie de l'association.

ARTICLE 5 - Cotisation

Le prix de la cotisation est fixé pour l'année civile en cours, par le club lors de l'assemblée générale sur proposition des membres du bureau qui se réservent le droit de toute modification. La cotisation est obligatoire pour toute adhésion à une association loi de 1901.

Toute année commencée est due dans sa totalité, aucun remboursement ne sera effectué.

Dans tous les cas, après inscription à un cours, la totalité de la cotisation annuelle est acquise à l'association.

Le montant de la cotisation ne tient pas compte du prix du matériel nécessaire pour les cours (vélo adapté, protections, casque intégral, gants, etc.), qui reste à la charge de l'adhérent. En cas de besoin, du matériel pourra être loué auprès du Club (voir article 8).

Des stages de pilotage ou d'oxygénation, non obligatoires seront également organisés pendant certaines périodes de vacances scolaires pour les élèves qui le souhaitent. Le coût de ces stages n'est pas compris dans la cotisation au Club.

ARTICLE 6 - Licences

Le prix des catégories de licence est fixé par la fédération française de cyclisme. Le détail des licences et ce qu'elles comprennent est disponible sur le formulaire de demande de licence.

ARTICLE 7 - Etat d'esprit

Le Club de VTT ALTE CIME se doit d'être un club respectueux avec un état d'esprit garant de l'équité et de l'éthique sportive individuelle et collective. C'est pourquoi tout licencié dont les propos seront jugés antisportifs, injurieux, sexistes ou racistes et agressifs se verra sanctionné par une exclusion temporaire, voire définitive et dans ce cas, sans possibilité de remboursement de la cotisation. Tout licencié se doit aussi d'être respectueux de l'environnement lors des sorties à vélo et d'avoir un comportement éco-citoyen.

ARTICLE 8 - Equipement & Prêt de matériel

Pour suivre les cours les élèves doivent se présenter dans une tenue appropriée et avec le matériel adapté.

- ❖ Pour la section Poussin : 7 à 8 ans :
 - Vélo 20 à 24 pouces en fonction de la taille de l'enfant ;
 - Casque de cross-country ;
 - Gants longs.

- ❖ Pupille & Benjamin : 9 à 12 ans :
 - Vélo de 24 à 26 pouces en fonction de la taille de l'enfant ;
 - Casque intégral ;
 - Plastrons + genouillères/protège-tibias ;
 - Gants longs.

- ❖ Minime : 13 à 14 ans :
 - Vélo de 26 pouces ;
 - Casque intégral ;
 - Plastrons + genouillères/protège-tibias ;
 - Gants longs.

- ❖ Cadet : 15 à 16 ans :
 - Vélo de 26 pouces ;
 - Casque intégral ;
 - Plastrons + genouillères/protège-tibias ;
 - Gants longs.

- ❖ Adultes:
 - Vélo de 26 pouces ;
 - Cross-Country :
 - Casque de Cross-Country ;
 - Gants longs ;
 - Descente :
 - Casque intégral;
 - Plastrons + genouillères/protège-tibias ;
 - Gants longs.



En cas de besoin, le matériel adéquat pourra être loué à l'année auprès du Club selon les tarifs suivants :

	Vélo	Casque	Protections	Gants longs
POUSSIN (20" ou 24")	170,00 €	Compris avec le vélo	-	Compris avec le vélo
PUPILLE / BENJAMIN (24" ou 26" : Vario Bomba ou Lapiere Froggy)	290,00 € (avec protections) 230,00 € (vélo seul)	50,00 €	50,00 €	30,00 €
MINIME / CADET (26" : Lapiere Froggy)	330,00 € (avec protections) 270,00 € (vélo seul)	50,00 €	50,00 €	30,00 €
ADULTE CROSS-COUNTRY (26" : Mondraker Phase)	260,00 € (avec protections) 200,00 € (vélo seul)	50,00 €		30,00 €
ADULTE DESCENTE :				
26" : Lapiere Froggy	320,00 € (avec protections) 270,00 € (vélo seul)	50,00 €		30,00 €

ARTICLE 9 - Communication de l'assemblée générale & réunions

Tous les membres ou ayants-droits du club seront informé soit par courriel de la tenue des Assemblées Générales (date, lieu et ordre du jour) et des réunions ordinaires ou extraordinaires.

ARTICLE 10 - Participation des licenciés

Les différentes activités du club (cours, stages, courses et autres manifestations) feront l'objet d'information soit par courriel, soit par téléphone.

ARTICLE 11 – Assurances

Concernant l'assurance, sont exclus de la garantie les accidents qui surviennent lorsque l'assuré, au moment du sinistre, ne porte pas son casque. Les vélos ne sont assurés qu'après souscription d'une assurance complémentaire proposée par la F.F.C.

L'assurance de la fédération ne couvre pas tous les sinistres. Seule, la prévoyance santé (sécurité sociale & mutuelle) de chaque licencié ou ayant-droit peut garantir une bonne prise en charge. Il est donc important de s'assurer que l'assurance familiale est complète.

Les parents ou tuteurs sont responsables des dégradations commises par l'élève.

Autorisation parentale (image sur internet)

Je, soussigné(e) représentant(e) légal(e) de l'enfant..... autorise l'association Club de VTT ALTE CIME, à utiliser son image filmée ou photographiée dans le cadre non commercial de la page Facebook : <http://www.facebook.com/altecime>.

Les photographies ou prises de vue pourront s'effectuer lors des rencontres, compétitions, ou bien pendant les entraînements, dans les différentes activités de l'association sportive.

Je certifie sur l'honneur avoir pris connaissance du règlement intérieur du Club de VTT ALTE CIME que j'accepte en son intégralité.

Lu et approuvé. Date et signature (des parents si - de 18 ans)

